



Commission économique pour l'Afrique

Troisième réunion de la Commission africaine de la statistique (ComStat-Afrique III)

17-23 janvier 2012

“Harmonisation des statistiques à l'appui de l'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique ”

Note conceptuelle

Mai 2011

I. Contexte

1. Afin de servir efficacement ses États membres dans différents domaines d'intervention, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a mis en place, depuis sa création, un certain nombre d'organes subsidiaires dans le cadre de son mécanisme intergouvernemental. En ce qui concerne les statistiques et le développement de la statistique, le statut de l'organe subsidiaire a évolué au fil du temps, ce qui reflète l'évolution du profil de la statistique comme domaine thématique de la CEA. Le premier organe subsidiaire à occuper de statistique a été la Conférence des statisticiens africains, créée en 1959, soit un an après la création de la CEA, alors que le dernier a été le Comité de l'information pour le développement (CODI), créé en 1997 par la vingt-troisième Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Ce comité avait pour objectif de donner des orientations politiques et techniques au sous-programme intitulé « Exploiter l'information pour le développement » et se composait de trois sous-comités, à savoir, le Sous-Comité des technologies de l'information et des communications (TIC), le Sous-Comité des statistiques et le Sous-Comité de la géo-information.
2. Suite au repositionnement de la CEA, la Division de la statistique a été rétablie en août 2006 et est devenue le *Centre africain pour la statistique* (CAS). Il était donc devenu impératif de mettre en place un nouvel organe subsidiaire spécialement chargé des statistiques et du développement de la statistique sur le continent. Cet organe était censé fournir un cadre pour les échanges et la prise de décision sur tous les aspects du développement statistique présentant un intérêt pour ses membres dans le cadre des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies et sous la supervision générale de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique. La Conférence des ministres, tenue les 2 et 3 avril 2007 à Addis-Abeba, a entériné la création du nouvel organe chargé des statistiques, à savoir la Commission africaine de statistique (ComStat-Afrique).
3. Le CAS a organisé avec succès la première réunion de SatCom-Afrique qui a eu lieu du 21 au 23 janvier 2008 à Addis-Abeba (Éthiopie) sur le thème « **Intensifier le développement de la statistique en Afrique** ». Au nombre des points importants inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre figuraient le lancement officiel de la Commission africaine de statistique et la mise en place d'un Bureau fort et de divers groupes de travail en fonction des besoins prioritaires en matière de développement de la statistique, à savoir: i) le groupe de travail sur les indicateurs de développement, ii) le groupe de travail sur le secteur informel, iii) le groupe de travail sur la comptabilité nationale, iv) le groupe de travail sur la gestion des données, v) le groupe de travail sur la formation statistique et iv) le groupe de travail sur les statistiques ventilées par sexe.
4. Lors de cette réunion, les pays africains ont notamment été invités à intégrer la statistique dans les processus nationaux de planification et de élaboration des budgets pour faire en sorte que les activités statistiques soient adéquatement financées et considérées comme un élément clef du processus de développement et non comme accessoires. Les partenaires de développement ont également été invités à apporter une assistance technique et financière à long terme pour la collecte, le traitement, l'analyse et l'exploitation des données, notamment celles qui sont nécessaires pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

5. La deuxième réunion de ComStat-Afrique, qui s'est tenue du 17 au 22 janvier 2010 à Addis-Abeba (Éthiopie), a été un succès. Elle avait pour thème « **Mobiliser des ressources financières et techniques pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains** ». En effet, à seulement cinq ans de la date-butoir pour la réalisation des OMD, il était nécessaire de déterminer: i) si les dispositions avaient été prises pour suivre les réalisations et ii) les mesures correctives à prendre, le cas échéant, pour réaliser les objectifs convenus. Par conséquent, les efforts visant à soutenir les progrès accomplis par les pays africains en vue de la réalisation des OMD ont été examinés d'un point de vue international, par le Groupe d'experts interorganisations, et d'un point de vue régional par le CAS et Comité africain de coordination des statistiques (CACS). Les travaux du sous-groupe de la statistique du Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique, ainsi que les réflexions sur le suivi du développement au-delà de 2015 ont été également examinés.
6. La réunion a également noté la participation active et fructueuse des membres des groupes de travail qui ont formulé plusieurs recommandations importantes, dont la nécessité de: i) maintenir la tendance de la participation des pays à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010; ii) mettre en œuvre des stratégies élaborées par les différents groupes de travail, y compris la production d'une série de manuels sur les divers thèmes afin de faciliter le renforcement des capacités statistiques dans les domaines concernés. Cette activité devrait être facilitée par la CEA. Enfin, les pays africains ont été invités à soutenir l'organisation d'une conférence ministérielle sur le recensement des faits et des statistiques d'état civil et à accélérer la collaboration d'une stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques rurales et agricoles en Afrique.
7. Se fondant sur le succès des réunions précédentes et les efforts en cours pour, entre autres, renforcer les capacités sur le continent, sous la direction du CACS, la troisième réunion de ComStat-Afrique fera le point des progrès accomplis dans divers domaines, examinera certains problèmes que rencontrent les parties prenantes pour aider les pays africains à produire et à exploiter des informations de qualité à l'appui de leurs efforts de développement, notamment le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD. En outre, la réunion se penchera plus particulièrement sur les questions se rapportant au processus d'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique, un aspect déterminant pour le développement du continent dans un contexte de mondialisation.

II. Date et lieu

8. Aux termes de son mandat, l'une des missions de ComStat-Afrique est d'assurer la coordination avec la Commission de statistique de l'ONU qui se réunit chaque année en février/mars. De plus, ComStat-Afrique doit rendre compte à la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique, qui se tient généralement chaque année en mai/juin ou en mars/avril. Par conséquent, la troisième réunion de ComStat-Afrique aura lieu du 17 au 23 janvier 2012 au Cap (Afrique du Sud), en séquence avec le septième Symposium africain sur le développement de la statistique.

III. Thème

9. À la CEA, il est d'usage d'organiser les débats d'un organe subsidiaire, comme ComStat-Afrique, autour d'un thème; la troisième réunion de la Commission portera donc sur le

thème suivant: « *Harmonisation des statistiques à l'appui de l'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique* ».

IV. Objectifs

10. Les objectifs de la troisième réunion de ComStat-Afrique sont les suivants:

- Examiner les efforts déployés en appui au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis par les pays africains dans le domaine de l'intégration sur le continent;
- Faire le bilan des progrès réalisés par les différents groupes de travail permanents créés lors des réunions de la Commission;
- Échanger les expériences et les pratiques optimales issues des efforts déployés actuellement par les organisations sous-régionales, régionales et internationales et par les partenaires de développement dans le domaine du développement de la statistique;
- Échanger les expériences et les pratiques optimales sur les efforts entrepris par les pays pour soutenir, grâce à la production de statistiques de qualité, les initiatives de développement nationales, régionales et internationales;
- Définir des modalités de coordination des activités de renforcement des capacités statistiques en cours;
- Convenir d'une liste de points à proposer à l'examen de la quatrième réunion de ComStat-Afrique. À cet égard, le secrétariat devrait établir cette liste en étroite collaboration avec les principaux acteurs et à partir des nouvelles priorités du CACS, de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique, du Symposium africain sur le développement de la statistique en Afrique, du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV) et de la Commission de statistique de l'ONU, entre autres.

V. Déroulement

11. Les travaux de la Commission se dérouleront en séances plénières. Le projet d'ordre du jour de la réunion est le suivant:

Mercredi 18 janvier

- Inscription des participants, allocutions d'ouverture, discours liminaire (réunions conjointes de la troisième réunion de ComStat-Afrique et du septième Symposium africain sur le développement de la statistique)
- Remise de prix

Samedi 21 janvier

- Election du bureau
- Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
- Rapports des groupes de travail de ComStat-Afrique:
 - Suivi des résolutions de ComStat-Afrique II
 - Groupe de travail 1: Groupe africain sur la gestion des données
 - Groupe de travail 2: Groupe africain sur les indicateurs de développement¹

¹ Ces indicateurs concernent aussi les OMD.

- Groupe de travail 3: Groupe africain sur les statistiques ventilées par sexe
 - Groupe de travail 4: Groupe africain sur le secteur informel
 - Groupe de travail 5: Groupe africain sur la comptabilité nationale
 - Groupe de travail 6: Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines
 - Nouvelles propositions de groupes de travail
- Examen des efforts en cours pour soutenir l'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique:
 - Exigences en ce qui concerne les données sur l'intégration statistique: CUA et CEA
 - Stratégie pour l'harmonisation des stratégies en Afrique et intégration sectorielle (CAS, BAD, CUA)

Dimanche 22 janvier

- Présentation de rapports sur d'autres questions d'actualité et nouvelles/émergentes:
 - Série de recensements de la population et de l'habitat de 2010
 - Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique)
 - Rapport sur les stratégies nationales de développement de la statistique en Afrique
 - Rapport sur l'enregistrement des faits d'état civil en Afrique
 - Évaluation de la situation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil
- Coordination des activités statistiques
 - Rapport sur le cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR)
 - Mesure des progrès dans le développement statistique en Afrique : l'indice africain de développement statistique
 - Rapport sur la Charte africaine de la statistique
- Gestion des informations géographiques en Afrique
 - Interopérabilité des systèmes d'information et intégration des données
 - Renforcement des capacités et transfert de technologie
 - Mise en place d'infrastructures nationales de données spatiales (INDS).

Lundi 23 janvier

- Rapport d'activités du CAS pour la période biennale 2010-2011 et programme de travail proposé pour 2012-2013
- Discussions sur la prochaine réunion de la Commission de statistique de l'ONU (participation des pays, contributions de la région concernant les points proposés à l'ordre du jour)
- Date et points de l'ordre du jour proposés pour la quatrième réunion de ComStat-Afrique
- Questions diverses
- Clôture

Mardi 17 janvier

- La réunion du FASDEV précédera celle de ComStat-Afrique. Les partenaires techniques et financiers feront le point sur le soutien qu'ils apportent actuellement au renforcement des capacités statistiques en Afrique, notamment le financement des activités statistiques. Au nombre de ces partenaires, on peut citer la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds des Nations Unies, la Banque mondiale, PARIS21, la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF), GTZ, la Banque islamique de développement (BID), les partenaires bilatéraux et des fondations privées.

VI. Documentation

12. Conformément au mandat de la Commission africaine de statistique, le secrétariat acceptera des documents suivants pour les séances:

- **Documents de discussion:** ne doivent pas dépasser 16 pages et doivent parvenir au secrétariat avant le **15 octobre 2011** pour pouvoir être traduits et approuvés. Les documents statutaires de secrétariat entrent dans cette catégorie.
- **Documents de référence:** contiennent des informations émanant des participants et du secrétariat, susceptibles de présenter un intérêt pour la Commission. Ils doivent être approuvés par le secrétariat avant d'être distribués et les auteurs doivent prévoir un nombre suffisant d'exemplaires. Le secrétariat ne se chargera pas de la traduction de ces documents.
- **Documents de séance:** peuvent être distribués au cours de la séance pour information, à l'initiative de leurs auteurs, et le secrétariat n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

VII. Participation

13. Chaque État membre enverra une délégation officielle dirigée par le Chef de l'Office national de la statistique et comprenant, entre autres, des statisticiens, des spécialistes de l'information et de la géo-information et des décideurs. Sont également invités à prendre part aux débats, les représentants des pays non africains, des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales sous-régionales, régionales et internationales, des instituts universitaires et de recherche, des organisations de la société civile et des praticiens privés.

VIII. Financement

14. StatCom étant une réunion statutaire de la CEA, les délégués et les observateurs doivent prendre en charge leurs frais de voyage et de subsistance pendant toute la durée de leur séjour au Cap. Toutefois, pour accroître le nombre de participants, il est prévu d'organiser des ateliers/séminaires avant et après StatCom, en collaboration avec les partenaires qui pourraient prendre en charge les frais liés au déplacement d'experts et de facilitateurs et, dans certains cas, les frais de voyage et de subsistance des participants invités aux ateliers.

IX. Personnes à contacter

M. Dimitri Sanga

Directeur du Centre africain pour la statistique
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél.: +251 11 544 3321
Fax: +251 11 551 0389
E-mail: dsanga@uneca.org

M. Joseph Ilboudo

Chef, Section du développement statistique
Centre africain pour la statistique
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél.: +251 11 544 5533
Fax: +251 11 551 0389
E-mail: jilboudo@uneca.org